



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



26096214

le,

Tribunal de l'entreprise
du Hainaut,

17 JUIL. 2026

Division Mons

N° d'entreprise : **0543 651 643**

Nom

(en entier) : **HARAS DU MAWA**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **rue du Grand Péril 108 bte G20 0 7090 Braine-Le-Comte**

Objet de l'acte : transfert siège social

Extrait du Procès-verbal de l'organe d'administration

1. BUREAU

La séance est ouverte en ce 15/01/2026 à 18 heures au siège de la société, sous la présidence de Madame Noémie MARGERY.

2. COMPOSITION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION

Sont présents tous les administrateurs de la société.

3. EXPOSE

Le Président expose ce qui suit :

3.1 La présente séance de l'organe d'administration a pour ordre du jour le déplacement du siège de la société.

4. DELIBERATIONS

L'organe d'administration décide à l'unanimité de déplacer le siège de la société à l'adresse suivante : Rue Quewée 32 à 6230 Pont-à-Celles et ce à dater du 15 janvier 2026.

L'organe d'administration confère tous pouvoirs à MOORE SERVICES FINANCIERS SRL, dont les bureaux sont établis à 1410 Waterloo, drève Richelle 161 N boîte 48 (TVA 0748.770.516), afin de signer tous les documents et d'effectuer toutes les formalités nécessaires en vue de procéder à la publication des décisions prises ci-dessus aux annexes du Moniteur Belge.

Le Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/07/2026 - Annexes du Moniteur belge